

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 36 (1900)
Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

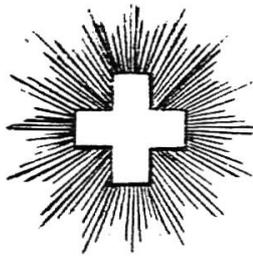
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: *Les Ecoles normales à l'Exposition universelle de 1900. — Glanures historiques. — Sur la prononciation française. — L'enseignement de l'instruction civique. — Chronique scolaire: Jura bernois, Vaud. — Bibliographie. — Partie pratique: Semaine pédagogique pour une classe à trois degrés. — Leçon de choses. — Composition. — Récitation. — Dictée.*

LES ÉCOLES NORMALES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900 A PARIS

L'examen, même rapide, des expositions diverses des écoles normales de tout pays dénote une tendance très accentuée à un développement réel de l'enseignement pédagogique. Plusieurs nations témoignent, par le soin qu'elles ont mis à exposer leurs méthodes aux yeux des visiteurs, qu'elles envisagent la préparation du personnel enseignant comme une des questions dignes aujourd'hui de l'intérêt le plus considérable. Elles semblent s'attacher à redire cette vérité ancienne, que l'école est prospère et vraiment utile, en raison directe de la valeur de ceux qui sont appelés à la diriger. On ne saurait trop aujourd'hui se préoccuper de fournir à la jeunesse des maîtres joignant à des connaissances solides un véritable amour pour l'enfance et un certain ascendant moral. On a reconnu que, dans son jeune âge, l'homme est d'une impressionnabilité très grande et que la première éducation laisse les traces les plus profondes pour la vie entière. Le cœur de l'enfant est un terrain dans lequel les semences germent rapidement, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, de sorte que cette période de la vie ne saurait éveiller chez les pédagogues assez de vigilance et de sollicitude.

Tandis que, jusqu'à ces dernières années, l'école était considérée comme le lieu où l'enfant venait *s'instruire*, l'école devient de plus en plus un foyer d'éducation. On s'efforce d'inculquer, à côté des notions intellectuelles, des notions de morale, voire même des habitudes de travail, du goût pour les exercices manuels, des ambitions saines, et parfois on réussit à provoquer des aspirations réelles pour le vrai, le juste et le bien. A cet égard, les modifica-

tions sont frappantes et l'orientation nouvelle de la pédagogie est absolument en voie de transformer le régime de la vie scolaire. On s'aperçoit sans peine de l'évolution qui se produit, en ce sens que toutes les études et les préoccupations des organisations scolaires tendent à préparer l'enfant pour la vie pratique; on ne se consacre pas uniquement au développement de l'intelligence, mais aussi à celui du corps, de l'esprit et du cœur.

Ces conceptions pédagogiques nouvelles ont eu comme premier résultat, dans l'enseignement des écoles normales, de prolonger le stage des études. Presque partout on a augmenté de une ou deux années la durée des études préparatoires pour la vocation d'instituteur et d'institutrice et, dans la grande majorité des pays, ces études comportent quatre années. On a estimé, avec raison, que si les connaissances élémentaires peuvent être acquises en deux ans, l'art d'enseigner, l'art de communiquer aux enfants ce que l'on a appris, ne peut s'acquérir qu'avec de sérieux exercices. On a reconnu qu'il est de plus en plus urgent d'inculquer aux instituteurs et institutrices des études de psychologie de l'enfant et des expériences anticipées quant aux méthodes à employer pour l'assimilation plus facile et plus rapide par l'enfant des connaissances générales nécessaires à sa vocation future. Dans certaines écoles normales, on se livre avec une persévérance admirable à la formation pratique des pédagogues, de telle sorte qu'ils entrent en activité définitive avec un bagage important d'expériences personnelles, acquises dans les écoles d'application et sous le contrôle des professeurs.

Ce besoin de perfectionnement de l'éducation pédagogique se fait remarquer aussi par l'augmentation croissante du nombre des écoles normales dans quelques pays. A cet égard, il y a des contrées qui, depuis dix années, ont triplé le nombre de leurs établissements pédagogiques. Le Japon, la Russie et la France sont à ce point de vue dans une période ascendante bien remarquable.

Un autre fait caractéristique à signaler, c'est la tendance à introduire, dans les études préparatoires, des branches d'enseignement en rapport avec l'occupation générale de la population. C'est ainsi que nous avons pu parcourir dans les cahiers des écoles normales des cours d'arboriculture, de sylviculture, de pisciculture, de viticulture... etc., et parfois même des cours préparatoires à l'exercice de diverses industries. On a envisagé que partout où l'enseignement professionnel n'est pas organisé, l'instituteur peut servir de guide ou de conseiller, et qu'il importe de le mettre en état de favoriser par les connaissances acquises le travail futur, le métier presque inévitable de la plupart de ses élèves. On va même aujourd'hui jusqu'à préparer l'instituteur en vue d'exercer une influence sur les adultes, on lui enseigne l'art de donner des conférences publiques et de traiter d'une façon captivante les sujets les plus variés.

On distingue ainsi très aisément un progrès réel sur ce qui se fai-

sait il y a dix ans, et on peut affirmer avec certitude que l'enseignement pédagogique est en voie de subir des réformes de la plus haute importance.

Dans la multitude des volumes de pédagogie, on remarque aisément la tendance à considérer le personnel enseignant comme remplissant la plus importante des missions, et ce sentiment légitime a provoqué un véritable élan dans les pays où l'enseignement public a conquis sa véritable place.

« Votre privilège à vous, dit un pédagogue parlant au corps enseignant, c'est que, occupant de bonne heure autant que la famille, en son nom et avec son autorité, ainsi qu'au nom et avec l'autorité de l'Etat, toutes les avenues, encore libres, de l'âme de l'enfant, sa conscience, son cœur, son imagination, non moins que son intelligence ; les occupant plusieurs heures chaque jour durant six ou sept ans, vous êtes en position, si vraiment vous êtes des forces vives (c'est à dire, si à une intelligence active et bien nourrie, vous joignez un cœur pur et généreux) de susciter autour de vous des forces semblables qui entretiendront la vie du pays. Et comme votre action, l'action de vos écoles, est quotidienne, continue, autant qu'elle est directe et pénétrante, comme elle s'étend partout, vous pouvez prétendre, sans folle présomption, à modifier dans un sens favorable les chances de l'avenir, soit en élevant de quelques degrés le niveau de l'instruction et des mœurs, soit en suscitant des individualités vaillantes, qui, à leur tour, provoqueront autour d'elles l'activité nationale sous les formes les plus saines. »

Cette conception se retrouve dans tous les travaux et les organisations des écoles normales qu'il nous a été donné de visiter, soit à l'Exposition de Paris, soit dans les diverses contrées où elles existent. Dans une étude nécessairement succincte comme doit l'être celle-ci, nous ne pouvons pas exposer en détail ce que nous avons vu, nous chercherons à résumer les impressions que nous ont laissées les travaux des élèves et des maîtres, en fournissant quelques renseignements sur l'organisation générale de l'enseignement pédagogique dans les diverses nations qui ont exposé au palais de l'enseignement.

Les nations représentées au Champ de Mars à Paris, en ce qui concerne les écoles normales sont : La France, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la Russie, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Italie, la Suède, la Norvège, l'Espagne, le Portugal, les Etats-Unis, le Japon.

(A suivre.)

ED. QUARTIER-LA-TENTE.

GLANURES HISTORIQUES *(suite)*.

COMMUGNY, COPPET. — Pour l'éducation des enfants, on les envoie à l'école, où suivant leur portée, ils sont instruits dans la religion et les bonnes mœurs dès l'âge de 5 à 6 ans jusqu'à 16 ans ou environ, autant qu'on peut l'obtenir des pères et des mères qui

les en distraient trop souvent dès le printemps jusqu'à l'hiver pour garder le bétail, ou pour d'autres travaux de la campagne, disant qu'ils ne peuvent pas s'en passer; nous avertissons, nous exhortons, nous censurons, nous faisons venir quelquefois en consistoire les pères et les mères qui négligent trop l'éducation de leurs enfants. C'est tout ce que nous pouvons faire à ce sujet. Nous payons chaque mois les maîtres d'école pour les pauvres enfants dont les parents ne sont pas en état de le faire. Des autres, les régents sont assez mal payés. Outre les visites générales que je fais après Pâques et avant Noël et où les enfants sont loués et censurez suivant qu'ils le méritent, je fais de temps en temps la ronde dans les écoles pour voir si les maîtres et les disciples sont à leur devoir. Là dessus, il se présente à dire que les communautés de cette Paroisse n'ayant que peu de fonds, les particuliers sont obligés de se cottiser pour payer leur Chantre, leurs maîtres d'École et qu'actuellement le régent de Commugny qui allait cy-devant à Founey, ne pouvant plus, vieux et usé comme il est, y aller faire ce qu'il y faisait cy-devant et ceux de Founex ne le voulant plus parce qu'il ne leur donne pas tout le temps qu'ils voudraient. Ce village qui est grand et Chataignériaz et Gachet qui en sont voisins n'ont qu'un pauvre et un soldat revenu du service pour régent qui ne peut guères, vu son peu de capacité et de santé que rompre les plus petits enfants pour la lecture, etc., et à quoi il gagne pour s'occuper, ce que les écoliers veulent bien lui donner. Il y aurait pourtant à tout cela de quoy occuper un régent en forme, et ils pensoient à s'en procurer un, mais n'ayant pas de quoy faire un fonds ou des revenus convenables pour cela, les choses en sont là au dommage de cette école. (Il y a actuellement un fort joli collègue à l'occident du village; il a remplacé avantageusement l'ancien qui se trouvait dans le même bâtiment que la laiterie.)

CRASSIER. — Il n'y a aucune école publique pour apprendre aux jeunes filles, à filer, à coudre, et à tricoter. De là vient que dans la suite elles ne font ces choses que très mal et avec très peu d'habileté.

SUR LA PRONONCIATION FRANÇAISE ¹

On a dit des langues qu'elles sont des organismes vivants, soumises, comme telles, aux lois de l'évolution. C'est bien, en effet, par voie d'évolution que les dialectes romans, par exemple, continuation du latin vulgaire, en sont venus à constituer des langues distinctes. L'italien, le français, l'espagnol, le portugais, le catalan, le provençal, le romanche et le roumain possèdent un fonds commun, le vocabulaire latin; ils diffèrent essentiellement les uns des autres par la prononciation.

L'histoire de ces langues prouve que la manière d'en prononcer les vocables s'est modifiée peu à peu, en d'autres termes, qu'elle a évolué. Les lois de cette

¹ Bon nombre de nos lecteurs se réjouiront sans doute de voir figurer au bas de cet article le nom de M. Jules Magnenat qui, après avoir enseigné le français pendant 15 ans à l'université d'Austin, est de retour au pays depuis quelques mois et vient d'être nommé professeur de français, d'histoire et de géographie au collège d'Orbe. La Réd.

évolution sont connues. Dans les temps où l'on écrivait peu, c'est-à-dire avant l'invention de l'imprimerie, les changements dans la prononciation ont dû se produire avec plus de rapidité que ce n'a été le cas à partir du XVI^e siècle, mais il n'en est pas moins certain que l'évolution n'a pas cessé

A l'égard de la langue française, il n'est pas douteux que les décisions de l'Académie, ni les règles formulées dans les traités de prosodie, ni la fixation d'une orthographe des mots plus en rapport avec la prononciation, n'empêcheront celle-ci de s'altérer dans le cours des siècles. Qui soutiendrait que la langue parlée aujourd'hui par les artistes de la Comédie française est celle des comédiens de la troupe de Molière? C'est en Allemagne, dans une ou deux colonies habitées par les descendants de réfugiés huguenots, qu'il faut aller pour entendre le français de l'époque de la révocation de l'Edit de Nantes.

Les langues comme l'allemand, l'anglais, l'italien, où, dans les mots pris isolément, une syllabe est plus particulièrement accentuée, peuvent ne pas requérir une prononciation rigoureusement bonne. Il n'en est pas ainsi du français : pour être bien compris, il nous faut bien prononcer.

Le besoin, non seulement de se faire comprendre, mais surtout de plaire par un beau parler a, de tout temps, porté nos voisins d'au delà du Jura à modeler leur langage sur celui de l'Île de France, ou, plus exactement, sur celui de la cour et celui des *honnêtes* bourgeois de Paris, en un mot, sur le *bon usage* parisien. Ce bon usage, les grammairiens et les prosodistes ont voulu, en quelque sorte, le fixer ; mais le peuple parisien, chez qui le mouvement d'évolution a eu son point de départ, se moque des règles établies par les savants et continue à modifier à son gré les mots de la langue usuelle. Le fait-il intelligemment? Le fait-il au moins en vue de lui donner plus de grâce, plus de douceur, plus de charme? Tant s'en faut. On peut protester, mais on finit par se soumettre. Littré, qui a voulu résister au courant, en a été pour ses frais.

A tort ou à raison, — pour ma part, je crois que c'est à tort, — Paris conserve le monopole du bon usage. Seul, le Parisien est censé bien parler. C'est un préjugé, mais nous vivons de préjugés. C'est en vain que vous direz : « Il n'y a plus de cour, à Paris ; on n'est plus très pointilleux, dans les Chambres, au sujet du beau langage ; les discours des orateurs y peuvent susciter des réminiscences de l'Auvergne, de la Canebière ou de la Basse-Bretagne sans choquer personne ; les Parisiens, enfin, que sont-ils, sinon pour les neuf dixièmes des provinciaux, des Allemands, des Italiens, etc. ? » Il en est donc du bon usage comme des modes.

Il y a quelques années, le professeur E. Kochwitz, de l'université de Marburg, connu par d'excellents travaux sur la langue française, eut le désir d'étudier sur place le bon usage. « En allant à Paris, en 1891 », dit-il dans l'introduction de son ouvrage : *Les parlars parisiens*, « j'ai voulu voir si, dans les classes élevées, il y a une telle conformité de prononciation, même dans le détail, qu'elle permette de fixer une sorte de bon usage ; en quoi l'usage reçu à Paris est conforme à celui des gens bien élevés des différentes provinces ; s'il faut faire des distinctions de prononciation et pour les différents genres de style et pour les différents groupes de la bonne compagnie, et quelles sont ces distinctions à faire ; quelles sont les particularités de la prononciation des Parisiens de Paris, et comment les provinciaux de la bonne société immigrés à Paris s'arrangent avec elles ; enfin, quelle est la prononciation des classes moyennes et quelle influence elle exerce sur celle des hautes classes. »

Il s'agissait donc d'une véritable enquête sur le bon usage.

M. le professeur Kochwitz a entendu une quinzaine de littérateurs ou d'artistes de la Comédie française, MM. Daudet, Zola, Rod, G. Paris, Renan, Coppée, Sully-Prudhomme, Leconte de Lisle, F. Got, etc. ; les uns, Parisiens de Paris, les autres, provinciaux immigrés à Paris. La plupart ont lu des extraits de leurs propres œuvres. M. Got a déclamé les monologues de Figaro et de Sganarelle.

Pendant qu'ils lisaient, le professeur Koschwitz notait phonétiquement chaque texte. Ces mêmes morceaux ont été lus, en 1894, par un certain nombre de provinciaux instruits et les particularités de leur prononciation figurent dans les notes comme variantes.

L'examen attentif des textes transcrits phonétiquement m'a amené à faire les constatations suivantes :

1. Il n'y a pas de différence sensible dans la manière de prononcer des personnes entendues par M. Koschwitz, abstraction faite des provinciaux du Midi.

2. Dans les morceaux en prose, les *e* muets sont supprimés presque partout ; dans les monosyllabes *les, des, mes, tes, etc.*, *e* est ordinairement fermé.

3. *l* mouillée est invariablement prononcée comme *y* dans *bayonnette*. M. le professeur Ritter, de Genève, cité dans les variantes, persiste seul à lui donner son ancienne prononciation.

4. La diphthongue *oi* est quelquefois rendue par *oa*, le plus souvent par *oua*.

5. La distinction entre les longues et les brèves devient tout arbitraire ; l'accent circonflexe perd sa valeur.

6. Dans les monosyllabes en *ot*, *o* est toujours fermé ; *mot* = *maux*, *po* = *pau*, *sot* = *saut*, etc., contrairement à l'usage du Midi.

7. Dans *descendre* et ses dérivés *des* est généralement prononcé *de*.

8. L'influence parisienne se fait sentir dans le grasseyement de *r*, dans la prononciation des mots en *-ation* (*a* long), en *-ble, -bre, -cle, -cre*, et autres semblables, où la liquide ne s'entend presque plus, dans *il*, où *l* est supprimée (*ce qu'ils font* est transcrit *ski, il l'avait* = *ilavait*), dans le changement de *de* en *te* (de ces = tsé).

9. On ne fait que les liaisons indispensables.

10. Enfin, et c'est pour nous le point essentiel, il n'existe pas, au fond, de différence entre la prononciation des Suisses romands de *bonne compagnie* et celle de MM. Daudet, Zola, Coppée, etc.

Articulons bien, donnons aux sons leur valeur, ne traînons pas, ne chantons pas et nous prononcerons aussi bien que qui que ce soit. J. MAGNENAT.

L'ENSEIGNEMENT DE L'INSTRUCTION CIVIQUE

Tous ceux qui ont eu à donner des leçons d'instruction civique à des élèves de 12 à 15 ans auront été frappés de la difficulté qu'il y a pour ces jeunes cerveaux à retenir les notions, même les plus simples, de cette branche du programme. C'est que rien ou presque rien dans cet enseignement ne fait appel aux sens de l'enfant ; seule sa mémoire est en action, car on ne peut pas lui demander de raisonner sur la séparation des pouvoirs ou sur le fonctionnement de l'impôt progressif. C'est pour cela qu'un grand nombre d'entre ceux qui s'occupent des questions de l'enseignement primaire voudraient qu'on laissât cette étude aux cours complémentaires.

Il y a bien des raisons et de bonnes raisons pour cela, et pourtant je ne suis pas complètement de cet avis.

Numa Droz dans la préface de son « Cours élémentaire d'instruction civique » dit : « Je persiste à penser, comme je l'ai dit dans la préface du « Manuel » que, « pour être vraiment profitable, l'instruction civique doit s'adresser à des élèves « dont la raison est déjà un peu formée. D'autre part, je ne fais aucune difficulté « de reconnaître qu'un enseignement élémentaire, d'un caractère essentiellement « préparatoire, peut avoir sa très grande utilité ».

Certes, s'il ne s'agissait que de simplifier le programme primaire, je me rangerais du côté des maîtres abolitionnistes, mais l'instruction civique a trop d'importance dans l'éducation de la jeunesse d'une république pour que 12 ans soit

un minimum trop bas pour initier les futurs citoyens aux idées premières de droits et de devoirs ; puisque c'est à ce moment que les idées reçues laissent la plus durable impression, il est bon que ce soit alors qu'on profite d'inculquer à ces jeunes esprits les notions de justice, de dévouement, d'abnégation à la chose publique.

Mais là, comme dans tout autre enseignement, l'abstraction est le mal ; il faudrait donc chercher à y substituer le plus possible l'enseignement concret et alors le manuel n'aurait plus qu'une importance secondaire, ce serait un aide-mémoire pour l'élève et rien d'autre.

Un inspecteur scolaire français fait part aux instituteurs de son pays, dans le « Journal des instituteurs » d'une idée qui me semble pouvoir donner de bons résultats aussi bien chez nous que chez nos voisins d'outre-Jura.

Il voudrait que l'on organisât des « musées ou si l'on préfère des collections d'instruction civique » ; il voudrait que l'élève pût apprendre l'instruction civique non plus seulement par les oreilles, en écoutant les enseignements du maître, mais aussi par les yeux, en ayant à sa disposition des pièces officielles émanant des autorités dont on lui parle.

Chaque instituteur chargé de cet enseignement se procurerait facilement, avec l'autorisation des fonctionnaires et autorités que cela concerne, différents imprimés provenant des corps constitués et des administrations communale, cantonale et fédérale, en ayant soin de faire un choix des plus judicieux, de ne s'en tenir qu'aux documents ayant un véritable intérêt pour l'instruction civique élémentaire, pouvant caractériser d'une façon bien nette les autorités qu'on présente à la classe et leurs attributions.

Voici la composition de ce musée, telle que la propose l'auteur de l'article cité plus haut : dans les dossiers en carton seraient classés les différentes pièces collectionnées ; autant de sujets à traiter, autant de dossiers : on aurait ainsi le dossier de l'Ecole, celui des Autorités communales, celui des Elections et votations, de l'Etat civil, du Service militaire, etc. (je les prends au hasard).

Mais il ne faudrait pas vouloir d'autre part introduire une nouvelle papeterie surabondante et inutile dans le matériel de classe, alors surtout qu'on cherche d'une manière générale à supprimer le plus possible tout ce qui encombre nos locaux scolaires : il suffirait, par exemple, que le *dossier du service militaire* contint :

Affiche avisant les jeunes gens à se présenter au recrutement. Livret militaire. Livret de tir. Ordre de marche. Publications relatives aux cours de répétitions. Publications relatives aux inspections d'armes et d'habillements.

L'élève aurait ainsi une idée de ce que tout citoyen de notre pays doit savoir en tant que soldat de notre armée.

Pour le *dossier des élections et votations* :

Extraits du registre civique. Affiches annonçant la date des élections et des votations. Cartes civiques. Listes électorales. Bulletins de vote. Publications officielles des résultats. Et ce serait assez pour ce sujet.

On obtiendrait ainsi un enseignement qui parlerait à l'enfant ; ce serait le véritable point de départ de cet apprentissage civique si important pour le citoyen d'un état démocratique.

En attendant, il serait bon que l'on mit entre les mains des élèves des exemplaires de constitutions et des lois ; et pourquoi les classes primaires supérieures qui reçoivent gratuitement la « Chronique agricole » ne recevraient-elles pas aussi la « Feuille des Avis officiels » (ou tout autre publication similaire) ? ce serait déjà un bon et surtout utile commencement d'exécution de la collection d'instruction civique.

CH. BLANC.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Ecoles professionnelles. — Une école professionnelle vient de s'ouvrir à Neuveville. A côté du dessin, on y enseignera la comptabilité, l'instruction civique, etc. Un cours spécial de français y sera donné aux élèves allemands nombreux dans la région.

L'école de dessin de Delémont s'ouvrira avec 26 élèves et quatre cours de dessin.
H. GOBAT.

Votation du 4 novembre. — La loi concernant l'éligibilité des femmes dans les commissions scolaires ne soulève aucune opposition dans la presse. Comme cette loi n'a aucun caractère obligatoire pour les communes et qu'elle laisse celles-ci libres d'introduire et d'appliquer le principe de l'éligibilité des femmes dans les commissions, on comprend qu'il faudrait être de méchante humeur pour ne pas l'accepter. Cette loi rendra des services dans les grandes localités où les femmes sont mieux à même que les hommes d'entrer en relations avec certaines familles. Dans les petits villages, il est souvent très difficile de constituer une commission scolaire, pour cause de parenté ou d'affinité ; ici encore, la nouvelle loi sera la bienvenue.
H. GOBAT.

VAUD. — Nomination. — M. P. Durussel, instituteur à Rivaz, vient d'être appelé à la direction de l'Orphelinat de Lausanne.

Retraite. — M. Pignet, instituteur à Chavannes-s/-Moudon, vient de prendre, après 27 ans de bons services, une retraite bien gagnée. Nos bons vœux l'accompagnent.

Mme Bolt-Dufour, institutrice à Yverdon depuis 1860, brevetée en 1850, prend sa retraite le 1^{er} novembre.

Mlle L. Bertier, qui quitte aussi l'enseignement, a fonctionné comme institutrice à Yverdon de 1876 à 1900. Elle avait obtenu son brevet en 1858.

Ces deux anciennes collègues étaient des institutrices consciencieuses. — Puisse-elles jouir longtemps d'une retraite bien méritée.
S.

BIBLIOGRAPHIE

Ch. Chatelanat. — Souvenirs de jeunesse. Nouvelles et récits. Seconde édition augmentée. Lausanne, Georges Bridel et Cie, éditeurs.

Quoique destiné spécialement à la jeunesse, cet ouvrage fera plaisir à tous. L'auteur, patriote chrétien, moraliste et poète à la fois, a le don d'intéresser et d'émouvoir en instruisant. Tout dans ces pages est vivant, naturel, riche d'idées et de sentiments élevés. Les sujets y sont très divers, mais chacun a sa valeur propre. *L'ermite de Saint-Loup*, *Berthe et la bergère*, *le berger du Chasseron*, font revivre en les illustrant quelques belles scènes de notre histoire romande. *Le pasteur de village* et *le maître d'école* caractérisent d'une manière aussi fidèle qu'intéressante les devoirs d'un pieux serviteur de Dieu et ceux d'un instituteur au commencement de notre siècle. La note poétique n'est pas oubliée et se mêle constamment à la description dans *le Phare de Gênes*, *les Bouquetières de Florence*, *le Ranz-des-Vaches*, *le Foyer domestique*.

A ses *Souvenirs de jeunesse*, écrits vers 1855, M. Chatelanat joint plusieurs pages nouvelles qui ne seront pas les moins goûtées. Celles qu'il intitule *Quarante ans après* nous transportent à *Cannes* et dans les *Vallées vaudoises du Piémont*. Chacun lira avec profit ces notes d'un voyage tout récent où l'auteur nous fait partager son admiration et sa sympathie à l'égard des Vaudois du Piémont qui, à plus d'un titre, sont peut-être supérieurs à leurs homonymes des bords du Léman.

Les nombreux lecteurs de Edmond de Amicis éprouveront, en outre, un réel plaisir à trouver dans ce livre le récit d'une touchante entrevue du romancier italien avec le pasteur lausannois.
U. B.

PARTIE PRATIQUE

SEMAINE PÉDAGOGIQUE POUR UNE CLASSE A TROIS DEGRÉS

(Voir le tableau des leçons dans l'*Educateur* du 5 mai 1900.)

Remarques générales. — 1. Le programme ci-après présente les abréviations suivantes, au sujet des manuels utilisés : D. et B. = Dupraz et Bonjour, lecture degré supérieur ; — Rz. = Renz, lecture degré intermédiaire ; — G. et A^d = Gobat et Allemand, lecture degré intermédiaire ; — R^r = Rosier, manuel-atlas.

Pour l'arithmétique : A élèves avancés du degré supérieur,
B » retardés » et élèves avancés du degré intermédiaire.

2. Ce programme correspond à une troisième ou quatrième semaine de l'année scolaire. Pour le degré inférieur, entre autres, les semaines précédentes auraient été consacrées à des exercices de prononciation, portant sur des sons fondamentaux ou de petites phrases ; à l'exécution de traits, de petits dessins, pour apprendre à l'enfant à se servir du matériel scolaire : crayon, cahier, ardoise.

3. Les indications en italiques se rapportent aux leçons dirigées plus particulièrement par le maître. Les deux autres divisions de la classe font pendant ce temps un devoir écrit ou travaillent sous la surveillance d'un moniteur.

LUNDI.

- 8 à 8 1/2. I. *Parabole de l'ivraie.*
II. Le berceau de Moïse sur le Nil, ex. de rédaction.
III. épi, pie ; lire et écrire sous dictée les mots tout entiers ou les lettres qu'ils renferment.
- 8 1/2 à 9. I. Une méchante action (plan).
II. Correction du travail de la leçon précédente à l'aide du manuel.
III. *Dieu crée la terre, la mer et les plantes.*
- 9 à 9 3/4. I. A. Problème sur l'intérêt, calcul du 5 0/0. — B. Problèmes sur le 5 0/0.
II. *Soustractions : nombres compris entre 100 et 300.*
III. *Le nombre trois.*
- 10 à 10 1/2. I. *Révolution de 1336 à Zurich.* Les corporations d'artisans.
II. Les Helvètes, lire les 20 premières lignes.
III. épié, pipe, pi, pe, pé.
- 10 1/2 à 11. I, II, III. *École musicale : n° 21. Le quart de note. Alto de la reprise.*
- 1 à 1 1/2. I. *Sur la vengeance, préparation.* D. et B.
II. Les deux potiers, récitation.
III. L'épi stérile et le tonneau vide ; lire les quatre premiers vers et faire rendre compte aux élèves.
- 1 1/2 à 2. I. Chercher 6 mots terminés par *ance, eance et ence* et construire de petites phrases.
II. *Dictée sur le pluriel des noms terminés par au, eu et eau* (vocabulaire de la semaine précédente).
III. é, i, éi.
- 2 à 2 3/4. I, II, III. *Le hanneton, description de l'insecte.*
- 3 à 3 1/2. I. vr. — I. — Ivraie enivrante.
II. *Invasion des Helvètes dans les Gaules. 1^{er} alinéa.* Rz.

- 3 $\frac{1}{2}$ à 4. I. *Les habitations lacustres, page 63, les trois derniers alinéas.*
D. et B.
II. vè, bu — tribu helvète.
- MARDI.
- 8 à 8 $\frac{1}{2}$. I. Révolution démocratique à Zurich.
II. *Les Helvètes, origine, mœurs.*
III. épié, pipe, pipé ; écrire ces mots sous dictée.
- 8 $\frac{1}{2}$ à 9. I. Une méchante action (développement).
II. Résumé de la leçon précédente (histoire). Copie ou reproduction.
III. *Les 1^{er}, 2^e et 3^e jours de la Création.*
- 9 à 9 $\frac{3}{4}$. I. A. Répartition d'un dividende du 7 $\frac{1}{2}$ $\frac{0}{100}$ entre 3 actionnaires, proportionnellement à leurs mises. — B. Calcul du 7 $\frac{1}{2}$ $\frac{0}{100}$.
II. Problèmes sur la soustraction avec nombres inférieurs à 300.
III. Exercices écrits sur le nombre 3, à l'aide de signes conventionnels.
- 10 à 10 $\frac{1}{2}$. I. Contours et cours d'eau du canton d'Unterwald (croquis).
II. *Régions naturelles de la Suisse.*
III. épi, pipe — épié, pipé.
- 10 $\frac{1}{2}$ à 11. I, II, III. *Ecole musicale : n° 21. La reprise à deux voix, le decrésc.*
-
- 1 à 1 $\frac{1}{2}$. I. *Les habitations lacustres, page 64, les deux premiers alinéas.*
— D. et B.
II. Invasion des Helvètes, p. 114, 17 lignes, 2^e alinéa. Rz.
III. *L'épi de blé.*
- 1 $\frac{1}{2}$ à 2. I. Le hanneton, dernier alinéa. G. et Ad.
II. *Correction de la dictée du lundi.*
III. éiéiéiéi.
- 2 à 2 $\frac{3}{4}$. I, II. *Ravages causés par le hanneton; mesures de destruction.*
III. Représentation de l'épi de blé.
- 3 à 4. I. *La feuille de marronnier ou de platane.*
II. *Tracé de la circonférence.*
- MERCREDI.
- 8 à 8 $\frac{1}{2}$. I. *Unterwald, localités, productions et population.*
II. Aspect de la Suisse ; répondre par écrit aux questions 1 à 3 (1 à 4 pour les élèves avancés). Rr.
III. *La lune.*
- 8 $\frac{1}{2}$ à 9. I. Une méchante action (mise au net du travail).
II. *Naissance et jeunesse de Moïse.*
III. u, n, une.
- 9 à 9 $\frac{3}{4}$. I. Correction de la dictée du jour précédent.
II. La Suisse, 3^e alinéa. G. et Ad.
III. *La pleine lune.*
- 10 à 10 $\frac{1}{2}$. I. *Propositions subordonnées liées à la principale par la conjonction si* (application de la dictée du jour précédent).
II. Le Jura, 2^e alinéa. — Rr.
III. un épi, une pie, une pipe.
- 10 $\frac{1}{2}$ à 11. I. *Les habitations lacustres, les deux derniers alinéas.* — D. et B.
II. sss, — jurassien.
III. *Exercices de calcul portant sur les nombres 1 à 3.*

- 1 à 1 1/2. I. Vocabulaire : Feder, Bleistift, Lineal ; — spitzig, lang, rund, eckig.
II. *Le Jura, vocabulaire* : cluse, amphithéâtre, combe, entonnoir, emposieux.
III. Ecrire sous dictée : un épi, une pie, une pipe.
- 1 1/2 à 2. I. *Construction de phrases avec les mots du travail précédent ; oralement, puis par écrit.*
II. A l'aide du manuel, construire des phrases se rapportant au vocabulaire établi dans la leçon précédente.
III. Correction du travail de la leçon précédente, copie.
- 2 à 2 3/4. I, II. *Marcher en colimaçon en chantant. Sautiller. Lever les bras en haut, alternativement en avant et en haut. Fléchir les jambes. Saut en longueur. — L'homme noir.*
III. Marche à petits pas. Passer la tuile. Saut.
- 3 à 4. I. *Calculer le 5, le 2 1/2, le 7 1/2 0/10* : A. *Sur une somme comprise entre fr. 1000 et fr. 5000* ; — B. *Sur un nombre entier de francs inférieur à fr. 100.* — Problèmes d'application.
II. Ecrire les nombres de 300 à 500 par 20, — de 400 à 300 par 12.
Ex. : $300 + 20 = 320,$ $400 - 12 = 388,$
 $320 + 20 = 340,$ etc. $380 - 12 = 376,$ etc.
Exercices oraux d'addition et de soustraction portant sur les 4^e et 5^e centaines.

JEUDI.

- 8 à 8 1/2. I. Parabole de l'ivraie.
II. *Moïse à la cour de Pharaon, causes de sa fuite.*
III. li, le, lu, la ; — ni, ne, nu, na.
- 8 1/2 à 9. I. Correction du travail des jours précédents, d'après les observations faites dans le cahier.
II. Mon petit frère (idées principales).
III. *Le 4^e jour de la création.*
- 9 à 9 3/4. I. A. *Solution au tableau des problèmes du jour précédent.*
B. *Idem.*
II. Exercices combinés d'addition et de soustraction portant sur des dizaines exactes comprises entre 100 et 500.
Ex. : $(320 + 150) - 270 =$
 $(390 - 260) + 180 =$
- III. *Le nombre 4.* Représentations diverses de ce nombre à l'aide de jetons.
- 10 à 10 1/2. I. *Entrée de Zurich dans la Confédération.*
II. Les Helvètes.
III. l'épi, la pie, la lune, la pipe.
- 10 1/2 à 11. I, II, III. *Gamme de sol. Ecole music. I., n^o 21, à deux voix.*
-
- 1 à 1 1/2. I. Sur la vengeance.
II. *Le renard et le bouc* (9 premiers vers).
III. l'épi stérile et le tonneau vide ; les 4 derniers vers, compte rendu fait par les élèves.
- 1 1/2 à 2. I. Propositions liées entre elles par la conjonction *si* ; construction directe ou inverse.
II. Pluriel des noms et des qualificatifs terminés par *al*. Dictée.
III. *Le grain de blé.*

- 2 à 2 ³/₄. I, II. *Les coléoptères autres que le hanneton : carabe doré, charançon, coccinelle.*
- 3 à 4. III. Représentation élémentaire de la lune, croissant.
I. Achever l'exécution du travail précédent. *Application décorative pour les élèves avancés.*
II. *Etoile formée de deux triangles équilatéraux inscrits dans la circonférence. Lignes d'ombre.*
- VENDREDI.
- 8 à 8 ¹/₂. I. Entrée de Zurich dans la Confédération.
II. *Tentatives d'émigration des Helvètes. Bataille du Léman. Orgétorix.*
- 8 ¹/₂ à 9. III. la lune, la nue; — une lune, une nue.
I. Le hanneton (plan).
II. Mon petit frère (disposition des idées et développement).
- 9 à 9 ³/₄. III. *Les quatre premiers jours de la Création.*
I. A. *Problème sur le 2 ¹/₂ ‰. Impôt.* — B. *Petite note avec le 2 ¹/₂ ‰ de rabais.*
II. Multiplier par 3 les dizaines entières de 40 à 160; diviser par 3 des multiples de ce nombre compris entre 300 et 500.
- 10 à 10 ¹/₂. III. Exercices de calcul sur les nombres 1 à 4.
I. Unterwald, connaissance générale du canton.
II. *Correction du travail de la leçon de mercredi.*
- 10 ¹/₂ à 11. III. un épi, une pie, uni, puni.
I, II, III. *Le bémol. Gamme de fa. Solfège y relatif à deux voix.*
- 1 à 2. I. *Questions se rapportant à la leçon précédente, oralement, puis par écrit. Ex. : Was ist spitzig? — Wie ist der Bleistift? etc.*
II. *Interrogation sur les mots de la leçon du mercredi. — Dictée d'application.*
- 2 à 2 ³/₄. III. l, lu, lune. — *La tige du blé.*
I, II. *Formation de la colonne de marche. Pas cadencé. Pas raccourci. Fléchir le corps en avant. Planche d'assaut. — La poursuite traversée.*
- 3 à 4. III. Placement en cercle. Marche en levant les genoux. Aiguiser. Lever les bras.
I. *Les formes de gouvernement.*
II. Le Jura, 2^e partie. Rr. — ô, ô. — Dôle, sommité du Jura.
- SAMEDI.
- 8 à 8 ¹/₂. I. *Unterwald, interrogation avec croquis au tableau noir.*
II. Chercher à répondre aux demandes 1 à 9 du chapitre : Relief du sol. Rr. (Suisse.)
- 8 ¹/₂ à 9. III. Récapitulation des mots de la semaine.
I. Le hanneton (développement).
II. *Moïse au pays de Madian.*
- 9 à 9 ³/₄. III. une pilule.
I. A et B Copie des solutions du jour précédent, précédées d'exercices-types se rapportant aux calculs de la semaine.
II: *Problèmes sur l'addition et la soustraction avec nombres de 2 ou 3 chiffres; résultat inférieur à 500.*
III. *Exercices oraux à l'aide du boulier-compteur ou d'objets, portant sur les nombres 1 à 4; application écrite à l'aide de signes conventionnels.*

- 10 à 10 $\frac{1}{2}$. I. *Les conjonctions de subordination.*
II. Le Jura (morceau tout entier). — Rr.
III. Les différents mots appris pendant la semaine.
- 10 $\frac{1}{4}$ à 11. I. w. — Unterwald, Nidwald, Obwald.
II. Le Jura : copier le dernier alinéa, et souligner les noms (vocabulaire).
III. *Récapitulation hebdomadaire : La tige du blé. — L'épi. — La lune.* — L. HENCHOZ.

LEÇON DE CHOSES

Le peuplier d'Italie.

I. OBSERVATION PRÉALABLE. — Inviter les élèves à observer cet arbre ou le leur faire observer dans une leçon en plein air. Attirer leur attention sur sa physiologie propre, sur son tronc, son écorce, son branchage, ses feuilles. Le faire comparer à d'autres arbres pour en mieux saisir le caractère.

II. LEÇON ORALE. — Pour la leçon en classe, se procurer un rameau de peuplier d'Italie, un rameau de peuplier blanc, un échantillon de bois brut et, cas échéant, un échantillon de bois travaillé (une planchette, caisson d'emballage). Faire décrire cet arbre par les élèves en leur venant en aide, les amener à dire tout ce qu'ils peuvent avoir observé. Elaborer avec leur concours le plan de cette description, l'écrire au tableau, avec les principaux mots à employer.

QUESTIONNAIRE. — Où rencontre-t-on le peuplier ? — Que peut-on dire de sa taille ? de son port ? de sa forme ? — Comment est son tronc ? son écorce ? Quelle particularité présente son branchage ? comment sont les feuilles ? — Dans quels endroits le plante-t-on ? Que peut-on dire de sa croissance ? Quelles dimensions peut-il atteindre ? — Comment est son bois ? quels en sont les principaux usages ? à quoi convient-il particulièrement ? Qu'arrive-t-il lorsqu'il est exposé à l'humidité ? Quelle est sa valeur comme bois de chauffage ? — Quelles sont les principales espèces de peupliers ? En quoi le peuplier blanc diffère-t-il surtout du peuplier d'Italie ? A quelle particularité le peuplier tremble doit-il son nom ?

III. COMPTE RENDU

PLAN. — 1. Description du peuplier d'Italie. — 2. Lieux où on le plante. — 3. Son bois et ses usages. — 4. Variétés les plus connues.

Le peuplier d'Italie ou peuplier pyramidal est un arbre très élevé. Son tronc est droit comme celui du sapin, mais il est moins régulier ; au lieu d'être cylindrique, il est marqué de côtes saillantes. Son écorce est épaisse et crevassée. Les branches au lieu de s'étaler comme chez la plupart des autres arbres, sont relevées le long du tronc, en sorte que l'arbre forme une pyramide étroite. Ses feuilles, élargies à la base et terminées en pointe, sont de forme triangulaire ; munies d'une longue queue, elles sont facilement agitées par le moindre souffle du vent.

On plante ordinairement le peuplier au bord des eaux et dans les terrains humides ; on en voit de longues rangées au bord des rivières, des étangs, des canaux, des lacs, et dans les endroits marécageux. Bien qu'il soit tourmenté par les vents, sa croissance est rapide ; il peut vivre très longtemps et atteindre de très grandes dimensions.

Le bois du peuplier d'Italie est blanc et tendre ; c'est le type des bois blancs ; il est d'un grain fin et homogène, mais il est léger, spongieux et peu résistant (Densité 0,45 à 0,60). Quoiqu'il soit difficile de le travailler proprement, on en fait cependant usage dans la menuiserie commune ; il est aussi employé comme bois de charpente : les poutres et les solives de peuplier ont sur celles de sapin l'avantage de charger moins les murs et d'être moins sujettes à la vermoulure. Sa légèreté et son bas prix le font particulièrement rechercher par les layetiers pour la confection des caisses d'emballage. Exposé à l'humidité, il est d'un mau-

vais usage et pourrit très rapidement. Comme bois de chauffage, il brûle facilement, mais il donne peu de chaleur.

On rencontre en outre dans notre pays d'autres espèces de peupliers : les plus connus sont le peuplier blanc ou peuplier de Hollande, le peuplier grisard et le peuplier tremble. Le peuplier blanc est aussi un arbre très élevé, mais il diffère du peuplier d'Italie par son branchage étalé et par ses jeunes pousses recouvertes d'un duvet blanc. On le plante souvent en avenues et au bord des routes. Son bois est supérieur à celui du peuplier d'Italie ; l'ébéniste en fait des meubles qu'il recouvre de placage. Le peuplier grisard ressemble au peuplier blanc, mais il est de taille moins élevée. Son bois se travaille difficilement, mais il est de bonne qualité ; les charpentiers en font des marches d'escaliers très durables. Le peuplier tremble doit son nom à ses feuilles excessivement mobiles et toujours en mouvement. Son bois est très recherché aujourd'hui pour la fabrication de la pâte à papier.

AUTRES APPLICATIONS

I. Dictée : Le tremble (*Educateur* de 1899, page 749).

II. Dessiner à vue une feuille de peuplier, une feuille de tremble, un rameau de peuplier.

III. Pour les garçons du degré supérieur : Calculer la hauteur d'un peuplier au moyen de son ombre.

Un bâton planté verticalement et mesurant 1 m. 20 de hauteur au-dessus du sol projette une ombre de 1 m. 60 de longueur sur une prairie horizontale. Quelle est la hauteur approximative d'un peuplier qui projette au même moment sur cette prairie une ombre de 48 m. de longueur ? R. 36 m.

Les peupliers.

Une ligne de peupliers au bout d'un champ ressemble à une bande de frères. Ils murmurent éternellement et leurs feuilles bruissantes semblent sans relâche chuchoter les mêmes paroles. Notre vie inquiète nous rend plus doux le spectacle de leur vie tranquille. Nous sommes presque étonnés de les revoir le matin, posés comme le soir, et nous les trouvons heureux de leur immobilité monotone. Nous sommes tentés de nous demander ce qu'ils ont fait la nuit lorsque le silence et l'ombre enveloppaient leurs grandes formes, et que la brume venait poser son voile diaphane sur leurs manteaux. Il nous semble qu'ils ont dû se réjouir lorsque l'aube a touché de son rayon charmant leur tête si fine.

En effet, à ce moment, sous la petite brise qui s'éveille, ils bruissent faiblement, et leurs feuilles luisent. Alors nous pensons vaguement à la lenteur de leur croissance, et à la régularité des révolutions qui les renouvellent. Chaque année, leurs bourgeons s'enflent, rougissent ; une odeur pénétrante sort de la sève qui regorge ; l'écorce suinte comme une mamelle trop pleine, et les essaims d'insectes accourent en bourdonnant autour des feuilles nouveau-nées. Elles se lustrent, s'étalent, jouissent de toute la lumière du ciel, et répètent leur chant incessant et tranquille, jusqu'au moment où, une par une, elles tombent en tournoyant sur le gazon.

H. TAINE.

COMPOSITION

Un bon camarade.

« Paul, tu auras une mauvaise note ! » dit le maître assis à son pupitre. Paul, qui riait au lieu de faire sa composition, devint tout rouge et baissa le nez sur son cahier.

Le maître avait oublié cet incident lorsque, à la récréation, il vit venir à lui Marcel, le voisin de Paul. « Monsieur, dit Marcel d'un ton un peu hésitant, c'est moi qui ai fait rire Paul pendant la composition. Voulez-vous lui effacer sa mauvaise note et m'en marquer une ? — Ah ! vraiment ! Puisqu'il en est ainsi,

tu as raison d'avouer ta faute. Est-ce Paul qui t'envoie ? — Non, Monsieur, il ne m'a rien dit, mais j'ai beaucoup de chagrin de l'avoir fait punir. »

La figure de Marcel exprimait vraiment la sincérité et le repentir. Le maître ouvrit son agenda, prit sa gomme et effaça le petit trait qu'il avait marqué en regard du nom de Paul, mais il le referma sans rien mettre à côté du nom de Charles.

CAUSERIE MORALE ET RÉDACTION

L'union fait la force.

Voilà une vérité que l'on entend souvent répéter, et avec raison. Chaque jour nous en voyons l'application autour de nous. Et cela est vrai au point de vue matériel aussi bien qu'au point de vue moral. Quand il s'agit de soulever un fardeau matériel, comme quand il s'agit de porter le poids d'un violent chagrin, l'union de plusieurs bonnes volontés rend le fardeau moins lourd et la peine moins amère. Dans la famille comme dans la société, l'union fait la force et la désunion engendre la faiblesse. Seul, un homme rencontre souvent des difficultés insurmontables, bien souvent il s'épuise en efforts stériles ; mais dans une association, l'effort de chacun profite à tous, et la somme de travail obtenue ou de force réunie profite à chacun. En s'associant, soit pour exécuter un travail, soit pour entreprendre un commerce ou une industrie, les hommes peuvent supporter la mauvaise fortune, les revers, les contre-temps, sans trop en souffrir.

Il est bien facile de multiplier les exemples de cette vérité féconde en résultats.

Un brin de paille se rompt sans effort ; plusieurs brins de paille réunis forment un lien solide. Un simple fil de fer ne peut supporter un poids bien lourd ; deux câbles formés d'un grand nombre de fils de fer supportent un pont suspendu. Une association réalise de beaux bénéfices là où un seul homme n'a pu faire honneur à ses affaires

Notre histoire nationale fournit de nombreuses preuves de cette grande vérité.

RÉCITATION

Le semeur.

C'est le moment crépusculaire,
J'admire, assis sous un portail,
Ce reste de jour dont s'éclaire
La dernière heure du travail.

Dans les terres, de nuit baignées,
Je contemple, ému, les haillons
D'un vieillard qui jette à poignées
La moisson future aux sillons.

Sa haute silhouette noire
Domine les profonds labours.
On sent à quel point il doit croire
A la fuite utile des jours.

Il marche dans la plaine immense,
Va, vient, lance la graine au loin,
Rouvre sa main, et recommence,
Et je médite, obscur témoin,

Pendant que, déployant ses voiles,
L'ombre où se mêle une rumeur,
Semble élargir jusqu'aux étoiles
Le geste auguste du semeur.

V. HUGO.

MOTS A EXPLIQUER. — *Moment crépusculaire* : moment où la nuit insensiblement succède au jour, le soir, la brune. — *Portail* : grande porte, porte principale d'un édifice, avec l'ensemble des ornements qui l'encadrent ; pluriel portails. — *Terres, de nuit baignées* (inversion) : la nuit est comparée à une mer qui engloutit, qui recouvre tout. — *La moisson future* : du blé répandu par le

semeur sortira la moisson future. — *La fuite utile des jours* : pour le cultivateur, le temps travaille, en faisant pousser et mûrir les récoltes. — *La plaine immense* : à ce moment où les limites des champs et des prairies s'effacent dans l'obscurité croissante, la plaine paraît immense. — *Je médite* : je réfléchis ; le poète, en contemplant le semeur dont le travail fécond nourrit le genre humain, fait un retour sur lui-même, il pense à l'utilité de son propre travail. — *Ses voiles* : ici, l'obscurité est comparée à un voile sombre que déploie la nuit personnifiée. — *Une rumeur* : un murmure confus formé de mille bruits. — *Semble élargir jusqu'aux étoiles*, etc. : ces deux derniers vers présentent une image aussi vraie que saisissante. En effet, dans l'ombre, notre imagination travaille, s'exalte, elle transforme et agrandit les objets ; le poète qui réfléchit à l'utilité du labeur agricole voit se projeter sur le ciel, où apparaissent les premières étoiles, la silhouette agrandie du semeur, et le mouvement du bras qui jette la semence prend des proportions grandioses. — *Auguste* : grand, imposant, vénérable.

SENS GÉNÉRAL DU MORCEAU. — Ce court morceau de V. Hugo est un modèle de description. En le lisant, on se représente immédiatement un vénérable semeur allant de son pas grave et mesuré d'un bout à l'autre de son champ fraîchement labouré. Il pense à la succession des saisons, à la fuite utile des derniers jours de l'automne qui feront germer les grains qu'il confie à la terre ; au-delà de l'hiver, pendant lequel la nature sommeille, il voit déjà le printemps qui fera grandir le blé et les chaleurs de l'été qui feront mûrir les épis ; sa foi dans l'avenir lui donne le courage d'accomplir son pénible travail.

Le semeur nous fait penser aux nombreuses personnes qui accomplissent en silence et humblement, jour après jour, un travail utile et fécond. Le semeur, c'est la mère de famille qui met tous ses soins à former l'esprit et le cœur de ses enfants ; c'est l'institutrice et l'instituteur qui mettent tout leur cœur à l'accomplissement de leur tâche ; c'est le pasteur qui répand la bonne semence dans les âmes ; c'est l'écrivain, c'est le poète, c'est l'artiste qui met dans ses œuvres le meilleur de son âme.

DICTÉE

Le grain de blé.

Allons dans ce beau champ de blé vert, qui semble comme un tapis de velours. Ce velours est fait de jeunes pousses de blé. Choisissons une de ces pousses, c'est singulier ! elle finit par de petits fils ; on dirait qu'elle a comme des cheveux. Ces cheveux sont les racines de la tige de blé. C'est par ces racines qu'elle s'enfonçait en terre et y restait fixée. La tige semble renflée, comme si elle renfermait un petit noyau. Savez-vous ce que c'est que ce renflement ? C'est tout ce qui reste d'un grain de blé qui a donné naissance à notre plante.

Ce petit grain s'est gonflé comme s'il allait éclater. Et, en effet, tout à coup, le petit grain s'est fendu, et par cette fente sont sortis ces fins cheveux, ces jolies racines que vous voyez là. Puis, chaque jour, les petites racines se sont allongées et enfoncées dans la terre. En même temps, la tige a monté, monté si bien, qu'elle a percé la couche de terre et montré à la lumière sa fine pointe verte.

Ainsi, cette jolie plante avec ses racines, sa longue tige, ses feuilles frissonnantes, tout cela est sorti d'un petit grain de blé.

CH. DELON.

Dans la rue. — Cher ami, prêtez-moi cinq louis ; j'ai laissé mon argent à la maison, et je n'ai rien sur moi. — Impossible pour le moment, mon cher ; mais voici trente centimes ; prenez vite l'omnibus, et allez chercher votre argent chez vous.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

A la demande du comité du monument Vinet, le Département de l'instruction publique et des cultes donne congé aux établissements secondaires cantonaux de Sausanne, vendredi 9 novembre prochain, toute la journée (jour de l'inauguration du monument Vinet). *Département de l'instruction publique et des cultes.*

BUREAU DES FOURNITURES SCOLAIRES

Concours pour l'élaboration de manuels.

En tenant compte de la décision prise en date du 28 décembre 1899, le département prolonge jusqu'au 28 décembre prochain le délai accordé pour l'envoi des manuscrits concernant les **recueils d'arithmétique** à l'usage des élèves et du personnel enseignant.

Le dernier délai reste fixé au 31 courant pour les manuels de chant et de sciences naturelles.

ÉCOLES PRIMAIRES

MM. les régents et Mmes les régentes qui, au 31 décembre 1900, auront droit à la première **augmentation de traitement pour cinq années de service**, sont priées d'adresser au département, avant le **15 novembre** prochain, leur demande accompagnée de pièces délivrées par les commissions scolaires, attestant la durée exacte de leurs fonctions, avec indications des dates d'entrée et de sortie.

Les titulaires déjà pourvus d'une attestation sont dispensés d'adresser une nouvelle demande.

PLACES AU CONCOURS

Mutrux. — Maitresse d'ouvrages: 6 heures de leçons par semaine en hiver et en été. Fr. 200 pour une personne pourvue du brevet spécial. 9 novembre, à 6 h.

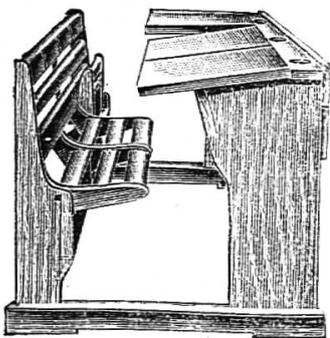
POUR PENSIONNAT

A vendre ou à louer, JOLIE PROPRIÉTÉ, près d'un port, lac Neuchâtel, rive vaudoise.

Bâtiment remis à neuf; dix chambres.

S'adresser au notaire Pidoux, Payerne.

FABRIQUE SPÉCIALE POUR INSTALLATIONS D'ÉCOLE



Systeme de banc d'école
bernois.

Hunziker & Cie, Sarau

Fournisseurs des tables
pour l'école d'Olten

Auditoires du Technikum, de
Bienne

Salles de dessin du Polytech-
nikum, Zürich.

Je cherche pour le 1^{er} janvier une jeune **bonne supérieure, protestante**, pour soigner 3 petites filles de 7 à 10 ans. Elle doit savoir la couture. Envoyer certificats, photographie, conditions à Comtesse d'Arnim, Nassenheide in Pommern.

Librairie ancienne B. Caille

2, rue du Pont, LAUSANNE

Brockhaus' Conversations-Lexikon. 14. neu bearb. Jubilarumsausg. 17 Bände mit zahlreichen, theils col. Tafeln, Karten, Plänen u. vielen Text-Abb. 1892-97. (226.70) 110 fr. —

Larive et Fleury. Dictionnaire français des mots et des choses. Nouvelle édit. revue et corrigée. P. 1899. 3 vol. in-4^o, reliés D. chagr., état de neuf (105. —) 60 fr. —

H. Mignot, éditeur

LAUSANNE, Pré-du-Marché, 17.

Prime aux abonnés de l'ÉDUCATEUR

Quelques exemplaires des ouvrages ci-après indiqués sont mis gratuitement à la disposition des abonnés de l'*Educateur*:

Genèse des grands hommes. Gens de lettres français modernes, par A. ODIN, professeur à l'Université de Sofia. 2 vol. in-8^o, avec 33 tableaux et 24 cartes.

Exercices de style et de composition, par C. MIGNOT, troisième édition.

Joindre à la demande un timbre de 40 cent. pour affranchissement de l'envoi.

TRAVAUX MANUELS

Pyrogravure

SCULPTURE ÉLÉMENTAIRE

Découpage du bois

PRIX-COURANT GRATIS ET FRANCO

E. KLIEBES

GENÈVE, 39, rue de l'Entrepôt, GENÈVE

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises de chemises Jæger, etc., etc.

FAIT SUR MESURE

CHEZ

CONSTANTIN ACHET, AUBONNE

Grande Fabrique de Meubles

Lits massifs, complets
75, 85 à 130 fr.
Lits fer, complets
38, 48 à 68 fr.
Garde-robes massives
100, 115 à 125 fr.
Garde-robes sapin
50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre
55, 65 à 75 fr.
Lavabos simples, marbre
22, 25 à 45 fr.
Armoires à glace,
120 à 180 fr.
Commodes massives
50 à 75 fr.

Ameublements de salon,
Louis XV 140 à 350 fr.
Ameublements de salon,
Louis XIV 350 à 550 fr.
Ameublements de salon,
Louis XVI 380 à 580 fr.
Canapés divers
20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

FÆTISCH FRÈRES

Editeurs de Musique - LAUSANNE

NOUVEAUTÉS

— **Musique religieuse pour Noël.** —

Toutes ces œuvres seront envoyées à l'examen sur demande.

QUATRE NOËLS

pour chœur de femmes avec accompagnement de l'orgue ou harmonium,

par

T. STRONG.

Prix : en 1 cahier, partition net fr. 4.50. Par numéros séparés : N° 1, fr. 1.50. N° 2, fr. 1.—. N° 3 et 4 à fr. 2.— chacun.

<i>Kling, H.</i> Louange à Dieu, chœur à 3 voix égales avec accompagnement d'Orgue (harmonium ou piano), partition	3.—
parties	0.25
Cantique de Noël, chant et piano	1.50
chœur à 4 voix mixtes	0.50
chœur à 4 voix d'hommes	1.—
chœur à 3 voix égales	0.30
Chant de Noël, chant et piano	2.—

Chœurs mixtes

<i>North, C.</i> Noël. La terre a tressailli	1.50
<i>Bischoff, J.</i> Soir de Noël	0.50
<i>Nossek, C.</i> Chant de Noël	0.50
<i>Lauber, E.</i> Noël	0.50
<i>Sinigaglia, L.</i> Noël	1.—
<i>Adam, A.</i> Cantique de Noël	0.50
<i>Schumann, R.</i> Chant de Noël	0.25

	Chœurs mixtes	
<i>Bost, L.</i>	Noël	0.00
<i>Bischoff</i>	Le cantique des anges	1.—
	A 3 voix égales.	
<i>North</i>	21-6. Chants de Noël	0.25
<i>Op</i>	Noëls de J. G. Aiblinger	
	(sous presse)	
<i>Kling</i>	Chant de Noël	0.25
<i>Ch</i>	Le Noël des petits enfants	0.25
<i>Ad</i>	Cantique de Noël	0.25
<i>Sch</i>	Chant de Noël	0.25
<i>De</i>	Noël	0.25
	Chœurs à 4 voix d'hommes.	
<i>North, C.</i>	Noël	1.—
<i>Uffetz, P.</i>	Noël	1.50
<i>North, C.</i>	Chant de Noël	1.50
<i>Adam, A.</i>	Cantique de Noël	0.25
<i>Schumann, F.</i>	Chant de Noël	0.25

Demandez les grands succès :

Løwe, C. La Montre, célèbre ballade, mezzo-soprano ou baryton	Fr. 1.50
Ganz, R. Noël en rêve.	Fr. 2.—
Grünholzer, K. Sur la montagne. 7 mélodies. 2 ^{me} édition	Fr. 2.—
Album populaire suisse. 40 mélodies nationales pour piano (chant ad lib.)	Fr. 3.—
Le même pour violon, flute, cornet, clarinette ou bugle	Fr. 1.50

Sous presse :

RINCK-NORTH-CANTATE DE NOËL

à 4 voix mixtes (solo et chœurs), avec accompagnement d'orgue (harmonium ou piano)



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gâté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **G. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur, Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. PAYOT
Lausanne.

R. L. UGÈRE 1896

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Bastard , Lucien, prof.,	Genève.	M. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Vaud.	
Grosgrain , L., inst.,	Genève.	MM. Cloux , F.,	Essertines.
Pesson , Ch., inst.	Genève.	Dériaz , J.,	Dizy.
Jura Bernois.		Cornamusaz , F.,	Trey.
MM. Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	Rochat , P.,	Yverdon.
Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Jayet , L.,	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Visinand , L.,	Lausanne.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Faillettaz , G.,	Gimel.
Gylam , A., inspecteur.	Corgémont.	Briod , E.,	Fey.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Martin , H.,	Mézières.
Neuchâtel.		Magnin , J.,	Préverenges.
MM. Thiébaud , A., inst.,	Locle.	Suisse allemande.	
Grandjean , A., inst.,	Locle.	M. Fritschi , Fr., président	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich.
Fribourg.			
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Buchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.	MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
Gagnaux , L., syndic, président effectif, Lausanne.	Sonnay , adjoint, secrétaire, Lausanne.
Burdet , L., instituteur, vice-président, Lutry.	

RENTES VIAGÈRES

différées à volonté.

Ce nouveau mode d'assurance se prête avantageusement au placement d'épargnes. Les versements de sommes quelconques destinées à l'achat de rentes peuvent se faire en tout temps. Le moment où la rente doit être servie est entièrement au gré du rentier qui ajourne sa décision suivant sa convenance. C'est le livret de la caisse d'épargne adapté à l'assurance de rentes. Le montant de la rente correspondant à la totalité ou à une part des versements peut être calculé par le rentier à l'aide du prospectus.

Les tarifs, prospectus et comptes rendus sont remis gratuitement par la Direction ou par l'agence à toute personne qui en fait la demande.

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH

EN SOUSCRIPTION
à la Librairie F. PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Indispensable à tous les membres du corps enseignant

Nouveau Larousse Illustré

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL

EN SEPT VOLUMES

EN SEPT VOLUMES

Le **Nouveau Larousse illustré** est rédigé par des écrivains et des savants éminents. Il donne l'**essentiel** pour toutes les branches des connaissances humaines : Histoire, — Géographie, — Biographie, — Mythologie, — Sciences mathématiques, — Sciences physiques et naturelles, — Chimie, — Médecine, — Economie rurale, — Pédagogie, etc.

Le **Nouveau Larousse illustré** est illustré de **milliers de gravures** qui complètent le texte et le rendent plus compréhensible. Des **tableaux synthétiques** et de **magnifiques planches en couleurs** facilitent dans l'esprit du lecteur la formation des vues d'ensemble et des idées générales.

Enfin, des **cartes** en noir et en couleurs, soigneusement mises à jour, forment un ensemble de documents géographiques aussi précieux qu'abondants.

Le **Nouveau Larousse illustré** est d'une incontestable supériorité sur toutes les encyclopédies parues jusqu'à ce jour.

La modicité du prix de souscription et les facilités de paiement le mettent à la portée de tous.

Prix actuel de la souscription :

180 francs en fascicules, en séries ou en volumes brochés.

215 francs en volumes reliés demi-chagrin, fers spéciaux.

Les 3 volumes déjà parus sont fournis immédiatement à chaque souscripteur.

Facilité de paiement : Remboursements mensuels de 5 francs.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Séance d'automne, **samedi 17 novembre**, à 2 1/4 heures, bâtiment de l'Union chrétienne, Lausanne.

Ordre du jour :

1. Entretien sur **Timothée**. M. GAILLOUD.
2. De l'**histoire sainte à l'école**. M. U. BRIOD.
3. **Propositions individuelles.**

Chants évangéliques : Nos 76, 80, 148, 172, 224, 243, 260.

POUR PENSIONNAT

A vendre ou à louer, JOLIE PROPRIÉTÉ, près d'un port, lac Neuchâtel, rive vaudoise.

Bâtiment remis à neuf; dix chambres.

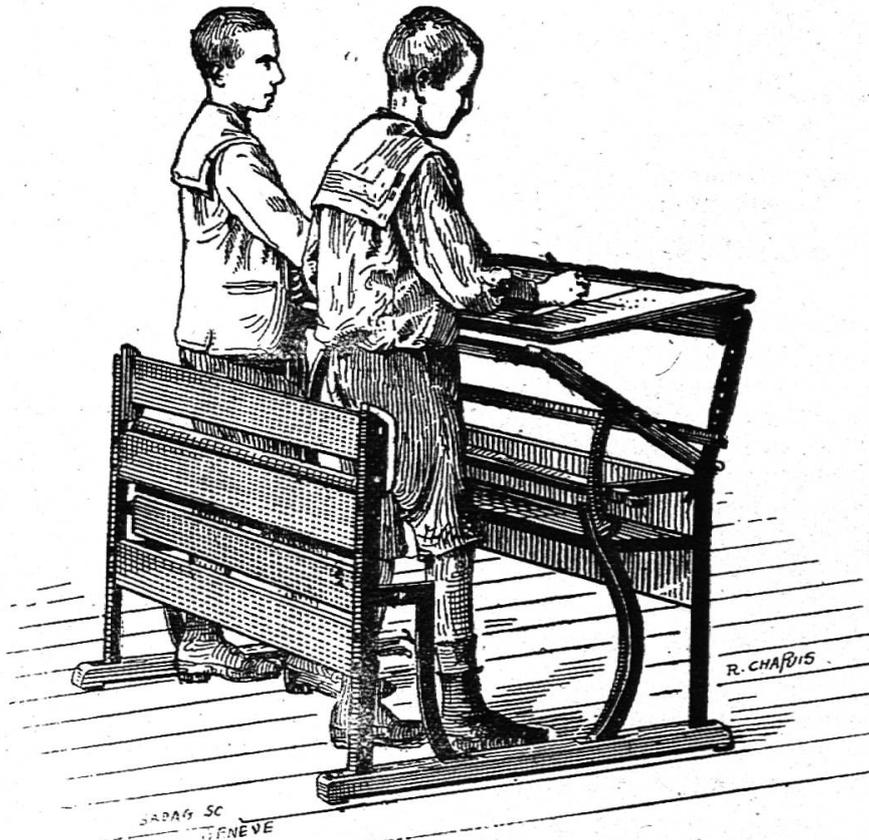
S'adresser au notaire Pidoux, Payerne.

PU PITRES HYGIENIQUES

A. MAUGHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Paris 1900

Groupe 1. Classe 1.

MÉDAILLE D'OR

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale de Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris — Médaille d'or.

